

L'Ennemi public de William A. Wellman (avec James
Cagney, Jean Harlow...) 1931



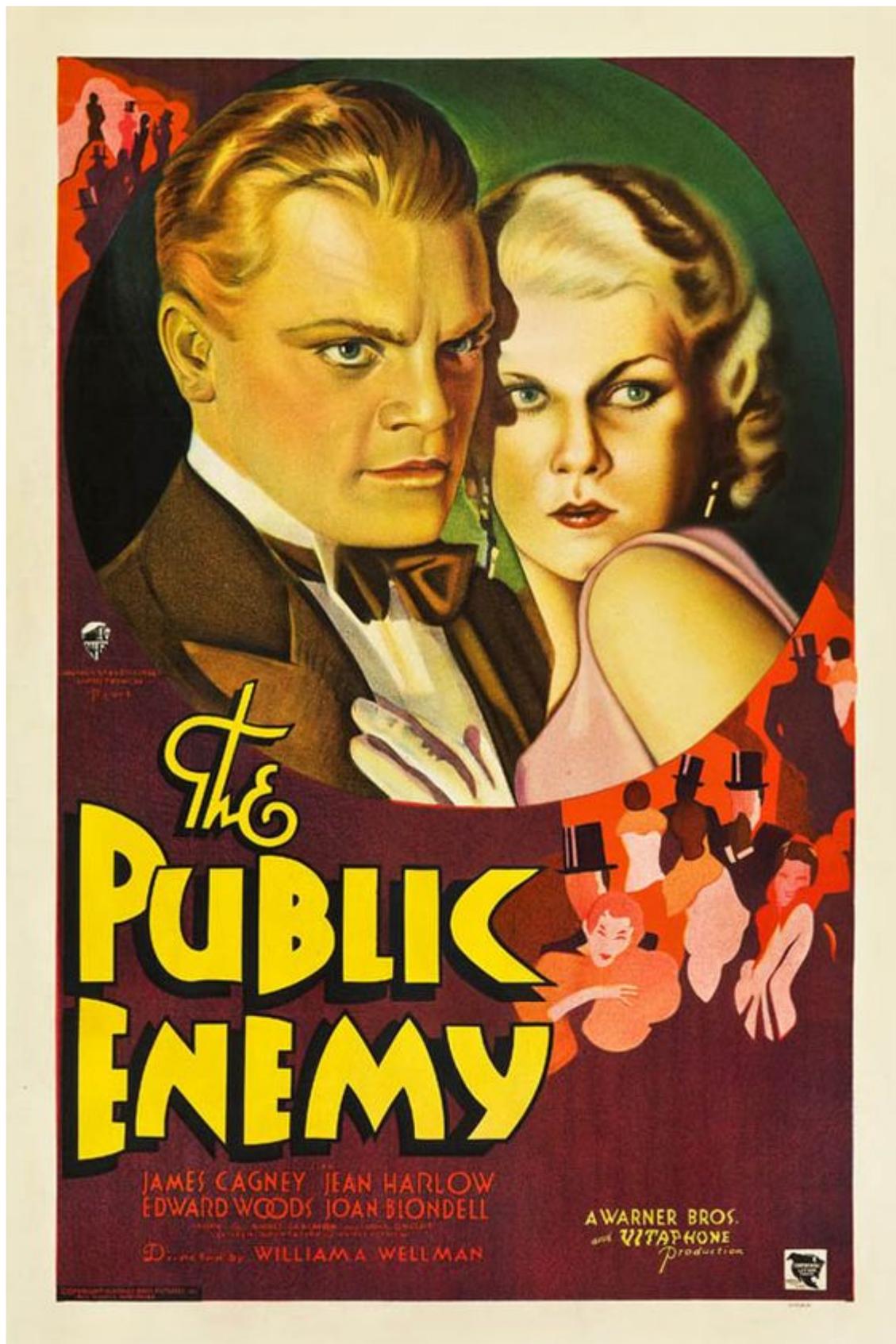
L'ENNEMI PUBLIC



DVD
VIDEO

Genre : essor d'un caïd

Scénar : en 1909, le très jeune *Tom Powers* est déjà parti pour être une sacrée mauvaise graine, et les corrections que lui administre son père policier n'arrangent rien, l'endurcissent même. Il commence par piquer des trucs pour un petit truand puis monte les échelons, en 1915 il est devenu un petit caïd alors que son frère va à l'école « apprendre à devenir pauvre »... Le patron lui file un plan plus important que d'habitude et même des flingues pour l'accomplir mais l'affaire tourne au vinaigre et le boss le laisse tomber : *Tom* jure de se venger. Après la première guerre mondiale pendant laquelle il s'enrichit alors que son frère s'engage dans les marines, la prohibition s'installe et avec elle le marché parallèle de l'alcool de contrebande, source quasi-inépuisable de revenus importants.



Inspiré de personnages réels, *L'Ennemi public* narre l'ascension d'un bandit qui rappelle bien sûr **Al Capone** et consorts mais on y voit surtout l'explosion d'un **James Cagney** à la présence carrément animale et qui montre déjà une technique d'acteur révolutionnaire, naturelle. **Cagney** a grandi dans la rue, ce qui explique peut-être son jeu transfiguré dans ce film où il tient véritablement la vedette pour la

première fois ; son petit tic de coller son poing gentiment sur la joue des gens qu'il croise vient aussi sûrement de là, à moins d'une découverte de génie afin de créer un gimmick.

Mais le personnage principal n'est pas le seul élément de modernité, le film en lui-même est aussi du genre novateur dans sa manière d'être réalisé, en particulier le travail de photographie et de placement de caméra mais aussi par le truchement de scènes plutôt violentes pour l'époque. Par exemple quand **Cagney** tarte sa compagne avec un pamplemousse, voire quand il crache la bière sur la tronche du barman... Mais les scènes qui auraient pu être les plus violentes ne sont pas montrées à l'écran, on pense notamment au destin malheureux du cheval ou à celui de l'ancien mentor des deux bandits.

Certains détails très chouettes méritent aussi d'être soulignés comme ce générique avec la galerie des personnages ou cette vue de la ville qui se modernise petit à petit tout en restant encore parfois équipée de façon rudimentaire (l'image du transport des fûts en charrette est très joli au passage). Un message rassurant est aussi rajouté, sûrement motivé par les accusations du public contre Hollywood de glorifier les bandits, plus que des hommes ou même des personnages, les bandits du cinéma sont des problèmes que « tôt ou tard, nous, le public » aurons à résoudre...

Bonus : on peut regarder la chose sous forme d'un programme comme au cinéma d'antan, introduit par des nouvelles (au sujet de l'équipe féminine des Jeux Olympiques de 1932), un court-métrage farfelu avec un ventriloque très doué et une marionnette qui aurait soi-disant besoin de lunettes et un dessin animé chantant figurant un personnage conducteur de train nommé *Foxy* qui ressemble à un certain *Mickey*. On trouve aussi le doc *Sang et bière : ennemis publics numéro 1* (avec entre autres un témoignage de **Martin Scorsese** et des explications d'historiens du cinéma), l'introduction du film pour sa rediffusion de 1954 et la bande-annonce originale du film.

Note : le film est livré dans sa version originale sans sous-titres à part si vous lisez l'anglais.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.